

LE CAREME A LA BASILIQUE

QUATRIÈME DIMANCHE



EST M. l'abbé Chabot, vicaire à la basilique, qui a continué, dimanche dernier, la série des instructions sur la question sociale. On nous avait exposé précédemment que la fraternité humaine se comprend et s'explique avec le fait inévitable de l'inégalité des conditions sociales ; que cette inégalité même suppose entre les diverses classes une hiérarchie qui exige une autorité constituée dont les droits, pour être au-dessus de tout soupçon et de toute critique, s'appuient sur une origine divine ; qu'enfin le respect de la propriété et la reconnaissance de ses droits sont nécessaires à l'ordre et à la vie sociale. "Que chacun garde son bien, avait conclu le prédicateur du troisième dimanche, mais que tous en profitent, par le respect, chez tous, des droits de chacun, en justice et en charité."

C'est qu'en effet, poursuit M. l'abbé Chabot, il ne suffit pas à l'Eglise de condamner la violation du droit de propriété. Elle s'entend pareillement à définir la responsabilité des charges sociales. Mère des riches et des pauvres, elle veut, dans l'ordre, le bien des uns et des autres. Elle prêche aux uns et aux autres, surtout, peut-être, en un sens, aux fortunés et aux heureux de ce monde, la pratique de la justice et de la charité. Malheureusement, l'homme méconnaît cet enseignement. Et c'est pourquoi la terre a connu le désordre. La guerre des classes dure toujours, aujourd'hui plus violente que jamais. Où allons-nous, où en sommes-nous ? Le monde est en travail. De chaque côté, d'une part chez les capitalistes, d'autre part chez les prolétaires, chacun voudrait tout avoir et ne rien donner, on a peu près. Les droits de l'un pourtant commencent là où finissent les droits de l'autre, et comme les droits et les devoirs